

CONSEIL COMMUNAL EST

RELEVÉ DE DÉCISIONS

RÉUNION RESTREINTE

DU 16 NOVEMBRE 2017

Le 18 octobre dernier, le Conseil Municipal de Talence a élu Monsieur SALLABERRY, Maire, suite à la démission de Monsieur CAZABONNE devenu sénateur.

Compte tenu de cette modification, il y a eu des changements de délégations d'élus. Madame DENON-BIROT reste adjoint de quartier et Monsieur le Maire a confié à Madame IRIART l'animation du Conseil Communal Est. Madame DENON-BIROT participera bien entendu aux réunions des Conseils Communaux.

Mesdames DENON-BIROT et IRIART voulaient organiser une réunion restreinte du Conseil Communal Est afin de présenter la nouvelle organisation de cette instance et de dégager des perspectives de travail. C'est également l'occasion pour Madame IRIART de se présenter et de faire connaissance avec les membres du Conseil Communal.

Point sur les prochaines réunions

- Réunion du 28/11/2017 des cinq Conseils Communaux

Il s'agit d'une présentation du bilan et des perspectives du réseau de transport TBM sur Talence. Ce sera l'occasion pour les habitants du quartier et les membres du Conseil Communal de faire remonter leurs observations sur celui-ci, positives ou négatives. Ainsi, il est souligné le bénéfice qu'a apporté la ligne 43 pour la liaison des quartiers Est avec le Forum. Le Conseil Communal se réjouit que cet aménagement, qui avait été élaboré à titre expérimental, soit définitivement mis en place avec l'installation notamment d'un abribus.

- Madame IRIART invite les Conseillers Communaux à assister à une réunion publique du Conseil Communal Centre le 30 novembre au cours de laquelle sera présenté le projet définitif de la halle de la Place Alcalá de Henares. Une invitation par message électronique leur sera adressée.

- Réunion publique du Conseil Communal Est le 20/12/2017 (au lieu du 13 indiqué lors de la réunion) qui aura pour objet de présenter l'extension et la rénovation de la Résidence Autonomie Bel Air.

- Il est à prévoir également une réunion sur le regroupement de la Maison de Santé Protestante de Bordeaux-Bagatelle et l'Hôpital Robert Picqué. Ce sujet intéresse énormément les habitants du quartier Est du fait non seulement de l'ampleur des travaux qui sont envisagés, mais aussi, des problèmes de circulation et de stationnement que cela engendrera.

Il sera essentiel pour le Conseil Communal Est de faire en sorte d'informer au mieux les habitants.

D'une manière générale, Madame IRIART souhaiterait accroître la participation des habitants au Conseil Communal et aux actions qu'il met en place. Elle rappelle à ce titre que le Comité de quartier Cauderes a présenté, dans le cadre du budget participatif, un projet d'aménagement d'une salle et d'un espace vert situé Place du Colonel Moll.

Le Conseil Communal Est pourrait, à l'issue de la votation du budget participatif, examiner des projets, émanant d'habitants du quartier, qui n'ont pas été choisis. Il est également suggéré par des conseillers que lors du prochain budget participatif, le Conseil Communal soit plus actif dans le soutien des projets émanant d'habitants de son territoire.

Enfin, il est proposé que si un des projets retenus par les votants concerne le périmètre du Conseil Communal Est, il soit présenté en réunion publique.

Point sur les projets en cours

- Le projet de couloir à chiens dans le parc Robespierre, présenté lors du Conseil Communal du mois de mai, est estimé à 8500 €. Après discussions, le projet est soutenu par le Conseil Communal.

- Il en est de même pour le projet de station sur les pollinisateurs pour un montant de 4150€.

- Idem pour la demande de financement de l'association « Le Jardin des Cultures » qui gère les jardins partagés de Bel Air pour l'achat d'un récupérateur d'eau de 300 L d'un montant de 250 €.

Enfin, il est proposé que le Conseil Communal Est se réunisse en séance restreinte une fois par mois.

La séance est levée à 19 h 45.